

Feu John P. Kidd avait été nommé secrétaire du comité spécial et chargé de tenir les organismes nationaux et les intéressés au courant de ce qui s'était passé. Il avait été décidé que la troisième conférence aurait lieu à Ottawa afin d'instituer un tel organisme, d'en nommer les membres, etc.

La troisième conférence a donc eu lieu à l'hôtel de ville d'Ottawa le 17 mai 1960, sous la présidence du colonel Hugh H. Wallis. A cette occasion, l'honorable Roland Michener avait été invité à inaugurer officiellement la conférence.

Le comité spécial a présenté son rapport et a soumis l'avant-projet de constitution pour fins d'étude. Le nom proposé était l'Administration nationale du Centenaire. Après de longues discussions, le nom «Conseil national pour le centenaire du Canada» a été dûment proposé et adopté, mais seulement pour deux heures, car pendant le lunch, on a émis des opinions divergentes sur le nom de l'organisme, ce qui a provoqué des complications. Une autre motion a donc été présentée et adoptée pendant la séance de l'après-midi et on a modifié le premier nom en celui de «Conseil du centenaire de la Confédération».

La première réunion annuelle du Conseil du Centenaire de la Confédération a eu lieu à Ottawa, le 12 mai 1961, alors que le brigadier C. M. Drury, C.B.E., C.R., de Montréal, a été élu président, et que M. Marcel Faribault, D.C.L., LL.D., F.R.S.C., également de Montréal, a été élu président associé.

L'un de nos collègues, le sénateur C.-F. Savoie, de Moncton, a été nommé administrateur. M. Alan M. Clark, directeur exécutif du Conseil canadien de la Citoyenneté, a accepté de conserver le poste ardu de secrétaire provisoire.

Le très honorable John B. Diefenbaker, premier ministre du Canada à l'époque, était l'invité d'honneur à la séance d'ouverture. Au cours de ses remarques, M. Diefenbaker a félicité le Conseil du centenaire du Canada de son initiative et du travail remarquable qu'il avait accompli à ce moment-là. Il s'est aussi déclaré heureux de ce que le Conseil ait pris la décision de travailler en étroite collaboration avec le gouvernement. M. Diefenbaker avait promis d'étudier sérieusement et d'un œil sympathique toutes les recommandations du Conseil. Il a fait un certain nombre de propositions concrètes pour 1967; il a proposé entre autres, un «train de la liberté» destiné à donner aux jeunes et aux vieux du Canada l'occasion de voir certains documents qui font ressortir la grandeur de notre histoire.

Puis, les 9 et 10 mars 1962, la deuxième réunion annuelle a eu lieu une fois encore à Ottawa, sous la présidence du brigadier C. M. Drury, qui a exprimé au premier

ministre Diefenbaker la satisfaction du Conseil en voyant que le Parlement avait adopté et je cite: «Une loi concernant la célébration du centenaire de la Confédération au Canada». Cette loi, adoptée par la Chambre des communes le 19 septembre 1961, prévoyait la création de deux organismes:

1. L'administration du centenaire de la nation;
2. La Conférence nationale sur le centenaire du Canada.

La troisième réunion du Conseil du centenaire a eu lieu à Montréal pendant trois jours, du 18 au 20 avril 1963, sous la coprésidence de M. Norman A. MacKenzie et de M. Marcel Faribault. M. MacKenzie a alors annoncé que M. Robert Préfontaine de Montréal avait été nommé récemment directeur exécutif du Conseil du centenaire dont le bureau principal se trouvait à Ottawa.

Le gouvernement fédéral a témoigné de son approbation à l'endroit du Conseil du centenaire de la Confédération en nommant le président, M. MacKenzie et le président associé, M. Faribault, directeurs de l'organisme officiel du gouvernement; M. John Fisher en est le commissaire et M. Robert Choquette, de Montréal, le commissaire associé.

Au nombre de ceux qui assistaient à cette réunion se trouvaient des délégués de plus de 300 organismes nationaux ainsi que des représentants du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des municipalités et des personnes diverses.

Le thème de la réunion de l'an dernier portait sur le «Biculturalisme, fondement de la société canadienne», et l'on pourrait ajouter «bilinguisme volontaire». On a appris au cours de la conférence que plusieurs écoles avaient déjà entrepris par tout le Canada des programmes d'enseignement du français aux élèves d'expression anglaise ou d'anglais aux Canadiens d'expression française. C'est une preuve tangible que nous marquons des progrès dans la voie du bilinguisme volontaire. On reconnaît que l'usage d'une autre langue acquise est une acquisition en culture.

Une grande partie de la conférence de trois jours a été consacrée aux onze commissions d'étude. L'attitude sérieuse et patriotique des participants reflétait leur sincère désir d'honorer comme il convient le centenaire de la nation canadienne.

J'admets qu'il existait un courant souterrain de tension et d'inquiétude au sujet de la soi-disant «révolution tranquille» du Québec et même le FLQ s'en est mêlé pour augmenter la confusion. Selon un appel téléphonique reçu à l'hôtel Reine Élisabeth, il y avait une bombe à la gare centrale, qui se trouve sous l'hôtel.